

Initiales du Président  
**01387**  
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE VALCOURT, tenue le mercredi 08 septembre 2021 à 19h00 au 541 avenue du Parc à Valcourt :**

LA SÉANCE ORDINAIRE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR PATRICE DESMARAIS, DÉLÉGUÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE CANTON DE VALCOURT.

**SONT PRÉSENTS :**

<u>MUNICIPALITÉ</u>	<u>DÉLÉGUÉ</u>	<u>SUBSTITUT</u>
Bonsecours	Jacques David	André Leduc
Maricourt	Robert Ledoux	
Racine	Christian Massé	
Canton de Valcourt	Patrice Desmarais	Bertrand Bombardier
Ville de Valcourt	Renald Chênevert	
Lawrenceville	Derek Grilli	

Madame Célyne Cloutier agit en tant que secrétaire.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur du service de sécurité incendie participe à la séance.

Présent dans l'assistance : Claude Lemire, agent de prévention

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET PRÉSENCE**

La régularité de la convocation et le quorum ont été constatés.

Monsieur le président ouvre la séance à 19h03.

085-21-09-08 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ATTENDU QUE chacun des membres de ce conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance ordinaire, lequel a été lu à haute voix par madame la secrétaire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBERT LEDOUX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE l'ordre du jour proposé soit accepté tel que lu, présenté ou modifié selon le libellé suivant :

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 11 août 2021
3. Correspondance
4. Administration
  - 4.1 Comptes à payer, ratification comptes et salaires payés durant le mois
  - 4.2 Mandat général pour services professionnels juridiques
  - 4.3 Congrès AGSICQ 2021
  - 4.4 Séminaire de perfectionnement intervenants en sécurité incendie du Québec 2021

Initiales du Président  
**01388**  
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt**

- 4.5 Approbation des documents de soumission et autorisation d'aller en appel d'offres pour la fourniture d'un camion autopompe à cabine « custom » neuf année 2021 ou plus récent ainsi qu'un ensemble d'outils de désincarcération hydrauliques
- 4.6 Transferts budgétaires Budget 2021
- 5. Incendie
  - 5.1 Interventions août 2021
  - 5.2 Départ à la retraite de monsieur Jean-Luc Charland
  - 5.3 Programme d'aide financière formation des pompiers volontaires ou à temps partiel
  - 5.4 Semaine de prévention des incendies 2021
  - 5.5 Inscription d'un candidat au programme de formation Pompier 1 et de cinq candidats au programme formation spécialisée opérateur de pompe
- 6. Période de questions
- 7. Levée de la séance

**ADOPTÉE**

086-21-09-08 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 AOÛT 2021**

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2021, au moins deux (2) jours avant la tenue des présentes, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBERT LEDOUX, APPUYÉ PAR MONSIEUR RENALD CHÊNEVERT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE le procès-verbal du 11 août 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

**CORRESPONDANCE**

Aucune

**ADMINISTRATION**

087-21-09-08 **COMPTES À PAYER ET RATIFICATION DES COMPTES ET SALAIRES PAYÉS DURANT LE MOIS**

ATTENDU QU' une liste des comptes payés durant le mois d'août 2021, totalisant une dépense de 1 131.53 \$ a été remise subséquemment aux membres du conseil;

ATTENDU QU' une liste des comptes à payer au 08 septembre 2021, totalisant une dépense de 11 876.47 \$, a été remise subséquemment aux membres du conseil;

ATTENDU QUE la Régie a versé en salaire net durant le mois d'août 2021 une dépense qui totalise 21 946.98 \$;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles ;

Initiales du Président  
**01389**  
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CHRISTIAN MASSÉ, APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBERT LEDOUX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE le chèque #C2100169 émis pour les comptes payés durant le mois d'août 2021, totalisant une dépense de 1 131.53 \$ soient ratifiés;

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à émettre les chèques #C2100170 à #C2100190, pour les comptes à payer au 08 septembre 2021, pour une dépense qui totalise 11 876.47\$;

QUE les chèques #D2100289 à #D2100329 émis pour les salaires nets payés durant le mois d'août 2021, totalisant une dépense de 21 946.98 \$ soient ratifiés.

ADOPTÉE

088-21-09-08 **MANDAT GÉNÉRAL POUR SERVICES PROFESSIONNELS JURIDIQUES**

ATTENDU QUE l'offre de services présenté par de Cain Lamarre répond aux besoins de la Régie en termes de conditions et de tarifs horaires ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RENALD CHÊNEVERT, APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBERT LEDOUX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

D' autoriser le président et la secrétaire-trésorière ou tout autre représentant mandaté par ces derniers à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre, au besoin pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022 selon les termes de l'offre de services datée du 19 août 2021.

ADOPTÉE

089-21-09-08 **CONGRÈS AGSICQ 2021**

ATTENDU QU' un congrès annuel est organisé par l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ) du 16 au 19 octobre 2021 dans la Ville de Trois-Rivières;

ATTENDU QUE ce congrès annuel s'adresse aux membres de l'AGSICQ dont fait partie le directeur du service de sécurité incendie;

ATTENDU QUE ce congrès se veut une occasion unique et privilégiée pour demeurer au fait de tout ce qui se passe dans le milieu des incendies;

ATTENDU QUE le directeur du service de sécurité incendie souhaite être accompagné de son directeur adjoint ou d'un officier afin d'assister aux plus d'ateliers et de formations possibles;

ATTENDU QUE des crédits sont prévus et disponibles à cette fin au budget de 2021;

Initiales du Président  
**01390**  
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RENALD CHÊNEVERT, APPUYÉ PAR MONSIEUR CHRISTIAN MASSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS:

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des frais d'inscription de 1 500 \$ (avant taxes) pour le directeur et le directeur adjoint ou officier ainsi que le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement estimé à 845 \$ (avant taxes) pour monsieur Frédéric Martineau et estimé à 655 \$ (avant taxes) pour le directeur adjoint ou officier pour assister à ce congrès.

ADOPTÉE

090-21-09-08 **SÉMINAIRE DE PERFECTIONNEMENT DES INTERVENANTS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC**

ATTENDU QU' un séminaire annuel de perfectionnement est organisé par l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec (ATPIQ) les 14, 15 et 16 octobre 2021 à Trois-Rivières;

ATTENDU QUE ce séminaire s'adresse aux membres de l'ATPIQ dont fait partie monsieur Claude Lemire, agent de prévention;

ATTENDU QUE ce séminaire se veut une occasion unique et privilégiée pour demeurer au fait de tout ce qui se passe dans le milieu de la prévention des incendies;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID, APPUYÉ PAR MONSIEUR CHRISTIAN MASSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE le conseil autorise le paiement des frais d'inscription de 250\$ ainsi que le remboursement des frais de déplacement de l'agent de prévention, estimé à 614.00 \$ (avant taxes), pour assister à ce séminaire.

ADOPTÉE

100-21-09-08 **APPROBATION DES DOCUMENTS DE SOUMISSION ET AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE D'UN CAMION AUTOPOMPE À CABINE CUSTUM NEUF ANNÉE 2021 OU PLUS RÉCENT AINSI QU'UN ENSEMBLE D'OUTILS DE DÉSINCARCÉRATION HYDRAULIQUES**

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt souhaite faire l'acquisition d'un camion autopompe à cabine « custum » neuf de l'année 2021 ou plus récent ainsi qu'un ensemble d'outils de désincarcération hydrauliques ;

ATTENDU QUE les documents de soumission ci-après nommés ont été soumis au comité camion :

Documents d'appel d'offres pour la fourniture d'un camion autopompe à cabine « custum » neuf année 2021 ou plus récent :

Initiales du Président  
**01391**  
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt**

- Instructions aux soumissionnaires ;
- Devis technique option A camion autopompe ;
- Devis technique option B outils de désincarcération hydrauliques ;

ATTENDU QUE le comité camion recommande au conseil de la Régie d'approuver les documents de soumission et d'autoriser les procédures d'appel d'offres à partir du moment où toutes les municipalités auront autorisé par résolution le règlement d'emprunt ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CHRISTIAN MASSÉ, APPUYÉ PAR MONSIEUR RENALD CHÊNEVERT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE le conseil de la Régie, sur recommandation du comité, approuve les documents de soumission et autorise les procédures d'appel d'offres à partir du moment où toutes les municipalités auront autorisé par résolution le règlement d'emprunt.

ADOPTÉE

101-21-09-08 **TRANSFERTS BUDGÉTAIRES BUDGET 2021**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

D' autoriser les transferts budgétaires suivants :

Transferts budgétaire de :	vers :
02-220-10-650-00 Vêtements, chaussures et fournitures 3 750\$ - Projet uniforme pompiers	02-220-71-522-00 Entretien répar.caserne Valcourt 3 750\$ - Projet Peinture et réaménagement
02-220-40-141-16 Rémunération pompiers visites préventives 10 010\$ - Remplacé par formulaires postés	02-220-71-522-00 Entretien répar.caserne Valcourt 10 010\$ - Projet Peinture et réaménagement

ADOPTÉE

**INCENDIE**

**INTERVENTIONS AOÛT 2021**

Le conseil de la Régie prend connaissance du rapport d'intervention du mois d'août 2021.

Initiales du Président  
**01392**  
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt**

102-21-09-08 **DÉPART À LA RETRAITE DU POMPIER JEAN-LUC CHARLAND**

ATTENDU QUE monsieur Jean-Luc Charland a récemment annoncé à la Régie son départ à la retraite à compter du 31 décembre 2021;

ATTENDU QUE monsieur Charland aura cumulé 50 années de service en occupant à tour de rôle les postes de directeur du service de sécurité incendie et de pompier ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR CHRISTIAN MASSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS:

D' accepter et de recevoir avec regret le départ à la retraite de monsieur Jean-Luc Charland après 50 années loyaux services;

QUE le départ à la retraite de monsieur Charland soit souligné de la manière prévue au Manuel du pompier.

ADOPTÉE

103-21-09-08 **PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES  
POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL**

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU' en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et que ce programme a été reconduit;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;



Initiales du Président  
**01393**  
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt**

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt prévoit la formation d'un (1) pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC du Val-Saint-François en conformité avec l'article 6 du Programme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RENALD CHÊNEVERT, APPUYER PAR MONSIEUR ROBERT LEDOUX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

DE de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC du Val-Saint-François.

ADOPTÉE

**SEMAINE DE PRÉVENTION DES INCENDIES 2021**

Compte tenu des circonstances entourant la pandémie, le directeur du service de sécurité incendie mentionne qu'il n'y aura pas de portes-ouvertes durant la Semaine de prévention des incendies. Toutefois, d'autres types de sensibilisation mieux adaptés aux circonstances seront employées pour souligner l'évènement.

104-21-09-08 **INSCRIPTIONS D'UN CANDIDAT AU PROGRAMME DE FORMATION POMPIER 1 ET DE 5 CANDIDATS AU PROGRAMME DE FORMATION SPÉCIALISÉE D'OPÉRATEUR DE POMPE**

ATTENDU QUE la Régie souhaite inscrire la recrue Steven Gagnon à la formation de Pompier 1 tel qu'exigé par le ministère pour exercer la fonction de pompier;

ATTENDU QUE la période de probation de la recrue Gagnon prendra fin sous peu et que ce dernier doit entreprendre sa formation de pompier ;

ATTENDU QUE la Régie souhaite inscrire 5 de ses pompiers à la formation spécialisée d'opérateur d'autopompe afin d'assurer une relève à ce poste;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CHRISTIAN MASSÉ, APPUYER PAR MONSIEUR DEREK GRILLI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

DE procéder à l'inscription des candidats selon les montants (avant taxes) contenus à la grille tarifaire de l'École nationale des pompiers du Québec :

Initiales du Président  
**01394**  
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt

Steven Gagnon	Pompier 1 sections 1-2-3	5 500 \$
---------------	--------------------------	----------

Sylvain Bouchard	Opérateur d'autopompe	1 150 \$
Francis Lehouillier	Opérateur d'autopompe	1 150 \$
Marc Blanchard	Opérateur d'autopompe	1 150 \$
Paul Purcell	Opérateur d'autopompe	1 150 \$
Claude Lemire	Opérateur d'autopompe	1 150 \$

ADOPTÉE

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

105-21-09-08 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

TOUS LES SUJETS PORTÉS À L'ORDRE DU JOUR DE CETTE SÉANCE AYANT FAIT L'OBJET DE DISCUSSIONS ET DE RÉOLUTIONS, LE CAS ÉCHÉANT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI :

QUE l'assemblée soit levée à 19h30.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Célyne Cloutier, secrétaire

\_\_\_\_\_  
Patrice Desmarais, président

*JE, CÉLYNE CLOUTIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, CERTIFIE QU'IL Y A LES CRÉDITS DISPONIBLES POUR CHACUNE DES RÉOLUTIONS CONCERNÉES DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.*

*JE, PATRICE DESMARAIS, PRÉSIDENT, ATTESTE QUE LA SIGNATURE DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL ÉQUIVAUT À LA SIGNATURE PAR MOI DE TOUTES LES RÉOLUTIONS QU'IL CONTIENT AU SENS DE L'ARTICLE 142 (2) DU CODE MUNICIPAL.*